

Marie Moret à Aletta Henriëtte Jacobs, 16 décembre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (267r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Aletta Henriëtte Jacobs, 16 décembre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54641>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Jacobs, Aletta Henriëtte \(1854-1929\)](#)

Lieu de destination 15, Tesselschadestraat, Amsterdam (Pays-Bas)

Description

RésuméMarie Moret répond à la lettre du docteur Aletta H. Jacobs datée du 11 décembre 1899 au sujet d'une demande de complémentation de collection du *Devoir* : comme elle l'a déjà indiqué dans une précédente lettre datée de juin 1898, Marie Moret ne peut y répondre favorablement car les exemplaires du journal disponibles sont réservés aux collections placées dans des bibliothèques publiques pour y être conservées pour l'avenir.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Nîmes, 16 Décembre
1899

14 rue Bonaparte
Nîmes (Gard)

Doktor Aletta H. Jacobs

Chère Madame,

Notre lettre du 11 et 12 est transmise dans le midi de la France, à Nîmes, où je suis venue passer l'hiver. Nous voulant bien, je demandais à nouveau la collection complète de ma revue "Le Droit". Je ne puis, hélas! que vous répéter ce que j'ai eu l'honneur, déjà, de vous écrire en juin 1896 : il m'est impossible de vous fournir cette collection.

Les exemplaires en sont extrêmement rares et destinés à des bibliothèques publiques. De France et de l'étranger, où ils peuvent être conservés en permanence pour l'avenir.

Je vous prie, Madame, très sensible à votre attention et agacée, je vous prie, avec l'expression la plus forte de mes regrets de ne pouvoir faire ce que vous demandez, l'assurance de toute ma considération.

V^{re} J. B. André Gedre